Harmonie mutuelle

Harmonie Mutuelle vous accueille

Madam[redacted]

Téléphone :

Ref : 1-2IE8-7502 / DEMPRE-IN-PR / 1-5T4U6N

Laxou, le 21 janvier 2014

Madame,

Afin d'instruire au mieux la demande de prestations sollicitée auprès d'HARMONIE MUTUELLE, et après lecture du devis établi par le docteu[redacted]e vous saurais gré de bien vouloir nous communiquer :

☐ Le schéma dentaire mentionnant les dents absentes remplacées par la(es) prothèse(s) proposée(s) :

☐ Le motif de la non cotation :

☐ La description précise du travail envisagé :

☐ Les radiographies ou OPT (qui vous seront restituées) ou images numérisées, **avant traitement prothétique** des dents :

☐ Les radiographies ou OPT de contrôle, prothèses définitives sur implants en place pour versement de notre participation selon le contrat souscrit.

☐ Un devis conforme à la réalité clinique :

☐ Un nouveau devis conforme aux applications possibles de la NGAP :

☒ Dans quelques mois, une nouvelle radio de la dent 36 pour contrôle de la cicatrisation apexienne suite à un refus provisoire émis sur cette dent. A réception de celle-ci, un nouvel avis sera émis pour une éventuelle prise en charge par la mutuelle.

Dans l'attente de votre réponse,
Recevez, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Laurence KRAMPEN et Gérald MAROT
Chirurgiens dentistes conseillers d'Harmonie Mutuelle